



FORMATION EN PRESENTIEL

Intégrer la santé environnementale en Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants

(Garantir un Environnement Sain en Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants)

OBJECTIFS

- Connaître les impacts des polluants sur la santé des très jeunes enfants
- Identifier les sources des risques dans son établissement
- Faire les achats/investissements pertinents

PUBLIC CONCERNÉ

Gestionnaire, direction, adjoint.e à la direction, cuisinier.ère, auxiliaire de puériculture

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- Durée: 7 heures
- Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-17h00
- 10 participants maximum
- Coût de la formation : 170 € nets de taxe

CONTENU DE LA FORMATION

- **Module 1** : Connaître les impacts des polluants (notion d'exposome, les voies de contamination, la théorie des 1000 jours, les effets sur la santé des enfants)
- **Module 2** : Identifier les principales sources des polluants (alimentation, soins, activités...)
- **Module 3** : Faire les choix pertinents en matière d'alimentation et d'hygiène (origine des aliments, choix des ustensiles et des couverts...)
- **Module 4** : Faire les choix pertinents pour les locaux et les activités (matériaux, jouets, matériel pédagogique...)

MODALITES D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE

Sylvie Poder-Guillou, docteur en chimie, fondatrice de SECALI

PEDAGOGIE ET DOCUMENTS FOURNIS

La présentation des intervention est réalisée par vidéoprojecteur

Pédagogie participative, alternant apports d'information et cas concrets, travaux de groupe.

La copie de l'intervention et des fichiers électroniques sur clé USB apportée par les stagiaires sont remis.

Plaquettes et affichettes d'information

SECALI - Parc d'Innovation de Mescoat 29800 LANDERNEAU

Tél.: 06 80 03 31 74 sguillou@secali.com

SIRET 42250514900019 — Enregistré sous le numéro 53290630029. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Certifié Qualiopi pour les actions de formation

SUIVI ET EVALUATION

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est délivrée au stagiaire, une copie de la feuille d'émargement est fournie à l'employeur.

Un QCM de vérification de l'acquisition des connaissances est réalisé ainsi qu'une évaluation qualité de fin de formation.

Après 3-6 mois une évaluation à froid est adressée au stagiaire et un questionnaire intitulé "Mesurer le bénéfice d'une action de formation pour l'établissement" est également transmis à l'employeur.

HANDICAP

Dans le cas où un.e participant.e serait affecté.e par un handicap qui pourrait rendre difficile sa participation à une formation, merci de me contacter au préalable afin de définir ses contraintes, pour que je puisse adapter la session à ses besoins.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le versement d'un acompte de 30% est demandé à la signature de la convention de formation.

Pour toute inscription annulée moins de 5 jours avant la date du stage, la facturation est intégrale.

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous est adressée en 3 exemplaires dont un est à nous retourner signé.

La facture est adressée à l'issue du stage accompagnée de l'attestation de fin de formation et de la copie de la feuille d'émargement.